

**Lettre ouverte à Nicolas HULOT,**  
**Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.**

Monsieur le Ministre,

Rassurez-vous : je ne suis ni un triste sire, ni un rabat-joie ! J'aime Noël et tout ce que cette fête représente pour nos enfants, nos familles et amis et je respecte celles et ceux qui, selon leurs croyances, y voient une symbolique religieuse.

Mais j'ai constaté que la Fête de Noël -comme celle du Nouvel An - répond de plus en plus à des enjeux basement mercantiles, à commencer par ce qui concerne les illuminations des rues de nos villes et de nos villages.

D'abord, en termes de coûts ! Sur cette [carte interactive](#), vous pouvez consulter les dépenses réalisées par 10 villes françaises en termes d'illuminations de leurs rues. Les chiffres indiqués sont éloquentes !

Après un calcul élargi à 16 villes françaises, sur une durée moyenne de 41 jours d'illumination, le coût moyen global de ces illuminations se monte à 490 600 € ; le coût moyen global par habitant sur ces 16 villes se monterait donc à 2,26 €, et le nombre moyen de guirlandes sur ces villes serait de 22 kilomètres !

Si les illuminations de Noël représentent un budget conséquent comme le montre cette carte interactive, c'est qu'elles représentent un enjeu commercial pour les communes. Illuminer les centres villes incite les gens à s'y rendre, et donc à entrer dans les commerces pour faire leur shopping. En période de fêtes, le nombre d'achats effectués dans les rues illuminées augmente de 30 % ! ([source ici](#))

Il est vrai que ces dépenses liées aux illuminations commencent à être maîtrisées par les communes : les LED, les diodes électroluminescentes, remplacent les ampoules classiques. Elles consomment entre 60 et 75 % d'électricité de moins que leurs aînées. Par ailleurs, des villes choisissent d'éteindre les illuminations vers 23 heures ou minuit au lieu de les laisser briller toute la nuit.

Mais il reste que cette efficacité énergétique améliorée ne doit pas justifier une multiplication du nombre de lampes, au risque de perdre d'un côté ce qui a été gagné de l'autre. Le nombre de kilomètres – guirlandes ne fait qu'augmenter depuis 20 ans !

Et vous pensez peut-être que nos campagnes sont davantage protégées ? Que nenni ! [Les habitants des petits villages](#) paient 20 fois plus cher que ceux des grandes agglomérations. Cela peut paraître injuste, mais il y a une explication :

- L'effort financier est mieux réparti dans les grandes villes, puisque la population est plus importante,
- Dans les grandes villes, des sociétés privées dont les groupements et associations des commerçants financent de plus en plus ces investissements ; mais en bout de course, qui paie réellement, si ce n'est le client du commerçant, à savoir le français lambda !

Force est de constater que prestige et grandiloquence amènent un certain nombre de collectivités locales et de grandes chaînes de magasins à généraliser des décorations lumineuses qui ont un coût financier non négligeable.

Monsieur le Ministre, ces investissements somptuaires laissent songeurs en période de vaches maigres budgétaires. Ce gaspillage électrique est un signal négatif envoyé à toutes celles et ceux qui n'attendent qu'un geste pour justifier leur inaction en termes de développement durable.

Seconde raison : quels impacts sur les économies d'énergie ?

[Le Figaro consacre un article sur le thème](#) ; dans une étude menée depuis 2007 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la consommation de ces décorations a été estimée à 75 millions de kWh en 2014. Soit la consommation de plus de 158.000 réfrigérateurs !

La multiplication des illuminations de Noël entraîne donc un gaspillage énergétique considérable qui embrase nos villes et campagnes à tel point que cette course au chatoiement généralisé réussit le tour de force d'éteindre nos nuits !

Chaque année, nous assistons donc à une explosion de lumières artificielles dont les conséquences climatiques et énergétiques sont incontestables. De plus, le recours à ces illuminations intervient de plus en plus tôt dans l'année, éclairant les zones et rues commerciales dès les premiers jours de novembre, voire d'octobre pour certaines villes, comme celle de Toulouse ! Pire, certaines illuminations restent allumées 24h/24h, sept jours sur sept, quatre mois durant !

Ces illuminations sont aux décorations de Noël ce que les 4x4 sont à l'automobile : une façon de briller en société mais qui débouche sur un égoïsme citoyen et un manque de lucidité écologique.

Ces illuminations sont d'autant plus malvenues qu'elles interviennent à une époque de forte consommation électrique essentiellement liée au chauffage. Or, durant ces pics de consommation électriques, la France, bien que dotée d'une surcapacité chronique d'électricité nucléaire, ne peut répondre à la demande qu'en recourant aux vieilles centrales thermiques, charbon et pétrole notamment.

Selon un document interne de l'Ademe, chaque kilowattheure supplémentaire consommé pour l'éclairage, en période de forte demande électrique, aurait un bilan carbone frôlant les 600 à 700 grammes de CO<sub>2</sub>/kWh !

Monsieur le Ministre, si vous permettez ce jeu de mot de la part du petit insecte que je suis, cela s'appelle « l'effet Papillon » !

Vous le savez, Monsieur le Ministre, le nucléaire n'a pas la flexibilité lui permettant de répondre à une telle demande.

Ces illuminations de Noël génèrent ainsi un effet « boule de neige » du plus mauvais effet puisqu'elles interviennent, par définition, en période hivernale et en période nocturne. Or, c'est précisément entre 18 h et 21 h que la demande électrique atteint un pic avoisinant les 80 000 à 90 000 mégawattheures de puissance appelée.

Pire, ces quelques pics de consommation nécessitent un réseau surdimensionné de pylônes supportant des lignes à très haute tension permettant le transport de l'électricité ; un impact durable sur les paysages et sur la santé des riverains pour une utilisation tout à fait épisodique !

Chacune de ces illuminations devient ainsi une invitation au gaspillage et un message implicite à récuser le bien-fondé de la politique de maîtrise de l'énergie.

Le pire - ce qui est affligeant-, certains particuliers ont progressivement recouvert leurs habitations de lampes au moment de ces fêtes de fin d'année, alourdissant leur facture électrique pour le plus grand bonheur des fournisseurs d'énergie.

Troisième critère d'alerte : ces illuminations contribuent à la pollution lumineuse qui nuit à l'environnement nocturne. En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France : en recourant à la lumière artificielle, l'alternance du jour et de la nuit s'estompe et les spots de lumière sont une source de dégradation des écosystèmes.

En ville, la lumière artificielle attire les insectes qui deviennent la cible de tous les prédateurs en se concentrant en un seul et même endroit. La grande majorité des espèces de chauves-souris, ne chassant que dans une obscurité totale, déserte les clochers, les lieux historiques, les cavités à cause d'un éclairage digne de Las Vegas.

De ce fait, certaines espèces ont totalement disparu des régions urbanisées. Avec plus de 8,7 millions de points lumineux, l'ensemble des animaux sont perturbés dans leur orientation ou présentent des troubles du rythme biologique.

Une preuve ? Il suffit de consulter [cette carte de France de la pollution lumineuse](#) : affligeant !

Monsieur le Ministre, restez cohérent avec votre discours : prenez les bonnes décisions en termes d'illuminations de nos villes et communes au moment des fêtes de fin d'année : préférez-vous penser encore Développement Durable ou continuer à servir certains esprits mercantiles ? Faites un choix.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations distinguées,

Jean-Henry MAISONNEUVE